

ASSOCIATION « Accès Intelligent à la Santé pour Tous »

(en anglais : "Smart Access to Health for All")

238 rue des Ouches
01210 VERSONNEX

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 11 décembre 2015

Le 11 décembre 2015 à 15 heures, les fondateurs de l' ASSOCIATION « **Accès Intelligent à la Santé pour Tous** » se sont réunis en assemblée générale constitutive chez Madame Laetitia van Haren, 238 rue des Ouches à VERSONNEX (01210).

Sont Présents :

Madame Laetitia van Haren, domiciliée 238 rue des Ouches 01210 VERSONNEX
Madame Corrien Salomons, domiciliée rue de Villard 01229 DIVONNE
Monsieur Marcel Vos, domicilié rue Keizersgracht 162 à 1015CZ AMSTERDAM (Pays-Bas)
Madame Alexandra Yosef, domiciliée 265 route de Malagnou 1225 CHENE-BOURG (Suisse)
Monsieur Jiddo van Drunen, domicilié 238 rue des Ouches 01210 VERSONNEX

L'assemblée générale désigne Madame Laetitia van Haren en qualité de président de séance et Monsieur Jiddo van Drunen en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du bureau ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

1^{ère} Résolution

L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

Madame Laetitia van Haren, domiciliée 238 rue des Ouches 01210 VERSONNEX
Madame Corrien Salomons, domiciliée rue de Villard 01229 DIVONNE
Monsieur Marcel Vos, domicilié rue Keizersgracht 162 à 1015CZ AMSTERDAM (Pays-Bas)
Madame Alexandra Yosef, domiciliée 265 route de Malagnou 1225 CHENE-BOURG (Suisse)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.